

## ARRÊTÉ

### ARRÊTÉ N° 2024-A-034 PORTANT REINSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE DU CONCOURS DE REDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE - SESSION 2019

**Monsieur le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault,**

**VU** le code général de la fonction publique ;

**VU** le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

**VU** le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;

**VU** le décret n° 2020-437 du 16 avril 2020 modifié pris pour l'application des articles 5 et 6 de l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

**VU** le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020 pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

**VU** l'arrêté n°2018-A-115 portant ouverture du concours de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe en date du 21 décembre 2018 ;

**VU** le procès-verbal de la réunion du jury d'admissibilité en date du 16 décembre 2019 ;

**VU** l'arrêté n°2019-A-095 fixant les listes d'admissibilité des concours externe, interne et troisième concours de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe – session 2019 en date du 07 janvier 2020,

**VU** le procès-verbal de la réunion du jury d'admission en date du 31 janvier 2020 ;

**VU** l'arrêté n° 2020-A-007 fixant les listes d'admission du concours de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, session 2019, en date du 10 février 2020 ;

**VU** l'arrêté n° 2020-A-009 fixant la liste d'aptitude du concours de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, session 2019, en date du 25 février 2020 ;

**VU** l'arrêté n° 2021-A-006 portant suspension d'inscription sur la liste d'aptitude du concours de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, session 2019, en date du 27 mai 2021 ;

**VU** l'arrêté n° 2023-A-038 portant réinscription sur la liste d'aptitude du concours de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, session 2019, en date du 25 mai 2023 ;

**CONSIDERANT** les demandes des intéressés ayant fait part de leur intention d'être maintenu sur la liste d'aptitude pour une dernière année ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

La liste d'aptitude d'accès au grade de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, session 2019, est établie ainsi qu'il suit dans l'annexe jointe au présent arrêté.

Cette liste comprend **4** lauréats.

**Article 2:**

La date d'effet de la liste d'aptitude est fixée au **13 mai 2024**.

**Article 3:**

Chaque lauréat est informé individuellement de sa réinscription sur liste d'aptitude.

**Article 4 :**

La directrice du CDG 34 est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à monsieur le Préfet de l'Hérault.

Fait à Montpellier,

Le 17/05/2024

Le président du CDG 34



**Philippe VIDAL**

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'État le 17/05/2024 et de sa publication le 17/05/2024.

## Liste d'aptitude par ordre alphabétique des lauréats inscrits Grade : Rédacteur principal de 2ème Classe

Lauréats
Monsieur CABELLO Ludovic
Madame MARSALA Sabrina
Monsieur SEBASTIA Rémy
Madame SENNAOUI Myriam